

Besançon, le 20 janvier 2019

Éric ALAUZET
Député de la 2^{ème} circonscription du Doubs

Monsieur [REDACTED]

Monsieur,

Vous m'avez adressé le courrier type qui circule sur les réseaux sociaux évoquant la destitution du Président de la République.

Je suis hostile à cette proposition. On peut ne pas être d'accord avec une politique menée, et même être en désaccord profond, mais il faut respecter les institutions qui constituent les bases de notre démocratie. Des dispositions existent d'ailleurs dans notre Constitution, comme la motion de censure. A cet égard, je note qu'une éventuelle majorité de contre ne fait pas un projet quand on connaît les différences qui séparent les oppositions.

A titre d'exemple, en Allemagne, pour qu'un Gouvernement soit renversé par une motion de censure, il faut que les oppositions proposent un premier ministre en commun. Je souhaiterais connaître le premier ministre qui pourrait représenter à la fois RN, FI, PCF, LR, EELV, PS... ? Quel serait le premier ministre qui pourrait représenter toutes les opinions et toutes les sensibilités qui s'expriment aujourd'hui ?

Il en va de même pour la légitimité du président : il a été élu démocratiquement. Rien ne viendrait justifier sa destitution. Vous noterez que ce type de proposition émane souvent de personnes qui échouent à convaincre nos concitoyens lorsqu'elles se présentent aux élections.

Les citoyens doivent se servir des élections et des possibilités démocratiques. S'il semble que notre système démocratique s'essouffle aujourd'hui, et que la représentativité de celui-ci soit en débat, il convient que nous réfléchissions ensemble aux solutions et réformes à appliquer.

Passer par la démocratie pour réformer la démocratie est un des fondements de notre histoire constitutionnelle, c'est surtout le seul moyen de la préserver.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Éric ALAUZET

